

Le patois

Autor(en): **Thou, E.-C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 21

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

saire de l'empereur, son fils, François-Joseph trahit l'impression que lui avait faite la jeunesse en fleur de celle qu'on appelait « la rose de Bavière ». Toute la soirée, il avait dansé de préférence avec sa cousine Elisabeth. Entre deux valses, il feuilleta avec elle un album qui contenait des figures et des costumes nationaux des diverses contrées de l'empire. « Voilà mes sujets, dit-il, vous n'avez qu'un mot à dire et vous régnerez sur eux avec moi. » Elisabeth, en réponse, mit sa main dans celle du jeune empereur. Elle n'avait pas tout à fait dix-sept ans.

Le mariage eut lieu au printemps suivant. Il eut toute la splendeur des cérémonies qu'aimaient alors la cour et la capitale. Mais ce qui frappa bien plus l'Autriche que les fêtes éclatantes, ce fut l'arrivée de la jeune fiancée sur le sol autrichien, à Linz, où François-Joseph était allé l'attendre. Un matin ensoleillé, Elisabeth arriva par le beau Danube, sur un bateau, véritable parterre flottant. C'est ainsi qu'elle apparut parmi tant de fleurs, la plus belle, comme écrivait l'un des analystes lyriques de ces journées. A peine le vapeur eut-il accosté, que François-Joseph courut à bord, de ce pas élastique qui lui est particulier, et il embrassa, avec tout l'élan d'un Roméo, sa fiancée sur les deux joues. C'était charmant. On en parla longtemps dans toutes les mansardes et toutes les chaumières.

Eh bien, quoi! Les rois et les reines, les empereurs, même, n'ont-ils donc pas, comme les autres amoureux, le droit de s'embrasser à la *pinçette*, et par devant le monde, encore?

A propos du mois de mai.

Un pronostiqueur facétieux, mis sans doute de belle humeur par la température désagréable et les retours de froid de ces jours derniers, écrit ce qui suit :

Le mois de mai a ceci de particulier, qu'il revient tous les ans à la même époque, ce qui n'empêche pas les gens bien intentionnés de fredonner à tout propos : « Joli mois de mai, quand reviendras-tu?... »

La véritable caractéristique du mois de mai, c'est la fête qui consacre son premier jour; les ouvriers du monde entier célèbrent le travail, *en chômant*. Le soir, ils se réunissent dans des salles où ils échangent force appels à la violence, en l'honneur de la solidarité et de la fraternité humaines.

Le mois de mai correspond à la constellation des Gémeaux, autrement dit des Jumeaux.

Les personnes nées sous cette influence ont généralement de mauvais yeux, ce qui les oblige à l'emploi des lunettes; elles n'aiment pas la solitude et ne vont que deux par deux. Tout ce qui les concerne est doublé; elles ont deux yeux, deux oreilles, deux mains, deux pieds et celles qui mangent beaucoup ont souvent deux mentons; elles sont sujettes aux phénomènes de la double vue et voient double lorsqu'elles ont bu. Si elles se font arracher une dent, le dentiste, par mégarde, leur en arrache une autre à côté, comme ça le principe est sauvé.

Fêtes principales : *Ascension*, fête des alpinistes et des aéronautes. *Quatre-temps*, journée où l'on gèle le matin, où l'on a frais vers midi, où l'on cuit vers trois heures et où l'on regèle à minuit. *Trinité*, église fribourgeoise, célèbre par la disparition de M. de Malborough « qui n'y revient pas. » *St-Dagobert*, le patron des gens qui voient à l'envers. *St-Boniface*, le patron de ceux auxquels il est très facile de faire prendre des blanchisseuses pour des gendarmes. La *St-Pascal*, la fête des pêcheurs de grenouilles et des marchands de peau de mouton, en souvenir de celle de l'agneau pascal que nos ancêtres firent tanner long-

temps après la Pâques. La *Ste-Blanche*, toutes les jeunes filles ou demoiselles de ce nom, remarquez-le, ont le visage couleur cuivre et les mains et le reste idem, cela s'entend.

Naïveté!

Le pasteur de ... — le nom je dois le taire —
Il y a longtemps de cela,
Rencontre, un jour, Jean-Pierre :
« Eh! bien, vous voilà donc papa ?
— Vou! monsieur le ministre. — Est-ce une fille
Mignonnette et gentille ?
— Non! — Alors, c'est un garçon... Félicité...
— Qui vous l'a dit ?
E.-C. THOU.

Le patois.

« Pourquoi parler encor le patois, braves gens ?
Il faut marcher avec le temps ;
Laissez cet idiome en pleine décadence
Et parlez le français de France ! »
Tels étaient les discours d'un petit professeur
A quelques vieux Vaudois. L'un d'eux, d'un air rail-
leur :
« Mes chevaux et mes bœufs, en labourant la terre,
N'entendent point, monsieur, la langue de Voltaire,
Et quand je dois gronder — je gronde quelquefois —
Il me faut mon patois !
E.-C. THOU.

Réponses à la « question intéressante »

de notre numéro du 3 mai.



de notre héros vaudois, tel que l'a peint Gleyre, la part de la réalité et celle de la fiction.

Tout d'abord, nous voyons, dans une très intéressante brochure de M. Arthur Levinson, docteur en philosophie de l'Université de Vienne, et intitulée : « Le Major Davel, sa vie et sa mort », la note que voici (page 118). Nous résumons :

« Aucun portrait de Davel ne s'est conservé jusqu'à nos jours. Gleyre a dû se procurer son modèle parmi les habitants du pays. On ignore au juste qui le peintre a fait poser pour son tableau. D'après un renseignement de M. le président Benjamin Dumur, Gleyre se serait fait présenter aux descendants en ligne collatérale du major, à Cully, et aurait choisi comme modèle un de ces descendants qui alors remplissait les fonctions de procureur juré dans le district de Lavaux. M. le docteur Marcel suppose, au contraire, que le Davel de Gleyre ne serait autre que l'éloquent historiographe du héros national vaudois, c'est-à-dire Juste Olivier lui-même. Cette dernière hypothèse paraît moins fondée, car les traits du poète Olivier, au dire des personnes qui l'ont connu, n'offraient qu'une ressemblance très lointaine avec ceux du martyr de la liberté vaudoise, tel que Gleyre l'a peint. »

Donc, au dire de M. Levinson, il n'existerait, de nos jours, aucun portrait authentique de Davel, et le tableau de Gleyre ne reproduirait que les traits d'un des descendants du major.

M^{me} E. Cornaz-Vulliet n'est pas de son avis. Voici ce qu'elle écrivait au *Novelliste*, en 1895, à l'occasion de l'exposition, à la Grenette, des projets du monument national à élever sur la place du Château, à la mémoire de notre héros :

« Gleyre a eu, pour peindre son grand tableau, un médaillon reproduisant les traits de Davel lorsqu'il était au service néerlandais (1689-1706). Ce médaillon faisait partie d'un bracelet appartenant aux *de Langin*, qui ont possédé, pendant plusieurs siècles, l'ancienne campagne des Toises, à Lausanne.

« L'hoirie Langin avait mis le médaillon à la disposition de Gleyre... Ce médaillon n'a pas été retrouvé après la mort assez subite de M^{lle} Marie Langin, survenue en janvier 1891, et cette disparition faisait dire à M. A. C., l'un des héritiers : « Le bracelet accompagné du médaillon représentant Davel est donc resté chez Gleyre puisqu'il ne se retrouve pas. »

Maintenant, comment le médaillon en question se trouvait-il en possession de la famille *de Langin*? M. le colonel Lecomte, dans sa biographie du major, rappelle que la mère de Davel était une demoiselle de Langin. Elle avait épousé en premières noces M. Pierre Secretan, puis, en secondes noces, le pasteur Davel. C'est de ce second mariage que naquit, à Morrens, en 1670, celui qui devait, plus tard, mourir pour la cause de notre liberté.

Nous avons dit plus haut que, de l'avis du docteur Marcel, la physionomie de Davel, dans le tableau du musée, n'était autre que celle de Juste Olivier.

Voici, à ce propos, quelques extraits intéressants d'une lettre adressée, le 10 courant, à M. G.-A. Bridel, par M^{me} Bertrand, de Nyon, fille de notre poète national :

« Il me souvient d'avoir souvent entendu dire par mon père qu'il avait posé pour le Davel et j'ai toujours compris que c'était pour la figure principale. Je ne puis dire qu'il y ait cependant une ressemblance qui permette d'affirmer que c'est un portrait. Gleyre ne copiait jamais absolument, mais se servait de ses modèles pour emprunter soit un trait de figure, soit une attitude, soit une main, etc. C'était sa manière de travailler.

« Donc je ne crois pas qu'il faille voir en Davel le portrait de Juste Olivier, bien qu'on puisse y trouver une ressemblance générale d'attitude et d'expression. La légende qui fait poser Olivier pour le Davel a un fond d'exactitude, comme vous le voyez.

« On m'a dit une fois que mon père avait posé non pour le personnage de Davel, mais pour un des soldats. Je ne crois pas que ce soit vrai, mais je ne puis cependant l'assurer, mes souvenirs n'étant pas assez précis. »

Voilà certes des détails bien intéressants, mais rien encore de précis. Personne, par exemple, ne dit mot du portrait découvert, à Cully, par M. F. Nessler, et dont nous avons parlé dans notre numéro du 3 courant.

La discussion continue.

Lo chenidreboque et lè z'ouyès.

Vaitès z'ein iena qu'est 'na tota vretablia et, se vo ne la craidès pas, allà pi la demandà à l'ami X, on boutsi dè pè Lozena que fà adè bon pâi à sè pratiques, mà que n'a pas coutema dè derè dâi dzanliès.

Cein sè passavé dévânt lè tsemin dè fai et, dein cé teimps, quand on allavè su Berna ein passeint pè lo Tsalé-à-Gobet, Montpreveyres, Bressonnaz et la ligna, on ne vévai su la route què poustiyrets et tserrottons avoué dâi tombérés, dâi tserrets et dâi guimbardes dè totès lè sortes que trafiquâvont amont et avau. Lè carbatiers dè pè Payerna et pè la Brouya allâvnt prâo soveint assebin queri lâo vin avoué dâi tsai dè dou à trai fustes tantquie pè Lavaux et la Cousta, coumeint font adè ora.

On dzo, c'étâi pè vai lo mai dè mar, ion dè cliiâo carbatiers s'ein revegnâ lo contr'amont avoué son tsai tserdzi, quand arrivâ tot proutso dè Ste-Catrine dâi bou, entre lo Tsalé et Montpreveyres, vouaïque on assi que sè trossé à 'na rua derrai, lo tserret sè clienné et vo devenâ lo resto : lè trai fustes rebattont su lo tsemin, lè